



**NATIONS UNIES
COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'AFRIQUE**

À VÉRIFIER À L'AUDITION

**Première Conférence conjointe UA-CEA des ministres des finances, de la planification et
du développement économique**

Vingt-septième réunion du Comité d'experts

**Allocution liminaire de M. Abdoulie Janneh
Secrétaire général adjoint de l'ONU et
Secrétaire exécutif de la CEA**

**Addis-Abeba
26 mars 2008**

Excellence, M. Mekonnen Manyazewal, Ministre d'État des finances et du développement économique de la République fédérale démocratique d'Éthiopie,
M. Maxwell Mkwezalamba, Commissaire de l'Union africaine aux affaires économiques,
Mesdames et Messieurs les présidentes et présidents,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,

J'ai le plaisir de vous souhaiter la bienvenue à Addis-Abeba, siège de la Commission de l'Union africaine et de la Commission économique pour l'Afrique. Votre présence ici montre votre appui résolu à la concrétisation du plan consistant à tenir désormais des réunions annuelles conjointes de la Conférence des ministres de l'économie et des finances de l'Union africaine et de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique de la CEA.

Permettez-moi, pour commencer, de remercier les présidents et les membres sortants des deux bureaux et de les féliciter d'avoir si bien guidé les travaux de leurs comités d'experts respectifs. Nous sommes également très sensibles à la générosité et à l'hospitalité sans faille du Cameroun, qui a accueilli la dernière Conférence des ministres de l'économie et des finances de l'Union africaine, et de l'Éthiopie, où s'est déroulée la dernière Conférence des ministres de la CEA et qui accueille cette première réunion conjointe.

Cette rencontre est importante à plusieurs titres. Comme elle est conjointe, elle réunit sous le même toit le même groupe d'experts responsables des finances et du développement économique de nos États membres. Cet arrangement, convenu par les réunions ministérielles respectives de l'Union africaine et de la CEA, a également été approuvé par le Sommet de l'Union africaine. Il entraînera davantage de synergies et de cohérence dans le traitement des principales questions économiques et sociales en Afrique et favorisera une collaboration et une coordination plus étroites entre la Commission de l'Union africaine et la Commission économique pour l'Afrique. J'espère sincèrement que cet arrangement sera permanent.

La Conférence des ministres de la CEA vous offre également l'occasion de voir comment l'institution s'est acquittée de sa mission. À cet égard, nous continuons de consolider la mise en œuvre du plan d'activité de la CEA en nous appuyant sur les piliers de l'intégration régionale et d'aider l'Afrique à répondre à ses besoins particuliers. Cette réunion conjointe n'est qu'un exemple de notre réalignement tendant à soutenir les priorités de l'Union africaine et à réaliser les nobles objectifs du NEPAD.

L'importance de cette réunion découle également de son but, qui est d'aborder les grandes questions économiques et sociales concernant le développement de l'Afrique. Vous vous réunissez également à un moment historique, en ce sens que cette année marque le cinquantième anniversaire de la CEA. Nous allons démarrer, lors de la réunion ministérielle dans quelques jours, des célébrations qui dureront toute l'année et nous comptons sur votre soutien habituel pour assurer le succès des diverses activités prévues dans ce cadre.

L'année dernière, vous avez parlé d'accélérer la croissance de développement pour réaliser les OMD. C'est toujours un objectif très important auquel nous devons accorder une attention sans relâche. Cependant, réaliser les OMD signifie que nous devons continuer d'observer attentivement les idées et les défis qui se rapportent à la réalisation de ces objectifs. En effet, alors que nous faisons le bilan de cinquante ans de politiques de développement en Afrique, nous devons inévitablement relever de nouveaux défis. Par exemple, l'Afrique doit déterminer si sa croissance récente a permis de créer les emplois dont elle a tant besoin, alors

qu'elle doit encore faire face à des problèmes d'amplitude mondiale comme le VIH/sida, qui tarit son vivier de compétences, ou les changements climatiques qui touchent les modes de subsistance, notamment les ressources alimentaires. L'augmentation des prix des produits alimentaires et du pétrole pose à son tour des problèmes pour de nombreux pays africain et menace les modes de subsistance de millions de pauvres. Ces considérations nous ont conduit à choisir le thème de cette réunion: *Relever les nouveaux défis de l'Afrique au XXI^e siècle*.

Chacun sait que l'Afrique a enregistré une croissance régulière au cours des cinq dernières années et que, de façon générale, le continent est mieux gouverné. Les résultats de la croissance en 2007 étaient de 5,8%, ce qui est légèrement mieux que les 5,7% de l'année précédente. En outre, 25 pays ont enregistré un taux de croissance supérieur à 5% en 2007 alors que celui de 14 autres pays était de plus de 3%. Cette tendance prometteuse s'est accompagnée d'une amélioration de la gouvernance et d'un plus grand engagement en faveur de la démocratie et de la consolidation de la paix.

Toutefois, si l'on veut que l'Afrique réalise les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) avant la date-butoir de 2015, il est nécessaire de faire passer les taux de croissance actuels à plus de 7%, mais cet objectif est grandement menacé par le risque d'une récession mondiale. Si la forte croissance des autres pays en développement pâtit des conditions économiques difficiles qui prévalent dans les pays développés, cela peut se répercuter sur les économies africaines car une grande partie de leur croissance récente procède des exportations de produits de base vers des économies émergentes. En outre, la croissance en Afrique n'a pas entraîné la création d'emplois en quantité et de qualité suffisantes pour réduire la pauvreté de façon significative. Cela s'explique en partie par le fait que la croissance dérive des secteurs d'extraction minière, à forte intensité de capital, et par la faible valeur ajoutée aux produits exportés.

Une amélioration de la gouvernance est indispensable pour garantir la paix et la sécurité, une croissance soutenue et la mise en œuvre de politiques favorables aux pauvres, aux femmes et aux enfants, aux malades et aux sans-abri. Les pays africains sont déterminés à promouvoir la bonne gouvernance et nombre d'entre eux ont déjà volontairement adhéré au Mécanisme d'évaluation intra-africaine qui est, en substance, un mécanisme visant à garantir que les pays participants fassent valoir et respectent les principes et les objectifs du NEPAD. Par ailleurs, l'instauration d'États compétents est aussi indispensable à la bonne gouvernance.

Collaborant avec le secteur privé et les organisations de la société civile, un État compétent doit assurer des services efficaces et équitables à ses citoyens pour les aider à surmonter les effets d'une pauvreté omniprésente, de l'insécurité, de la corruption, de l'exode des compétences et des conflits violents. Pour ce faire, nous devons mieux comprendre comment l'État peut promouvoir l'état de droit, établir un bon équilibre entre secteurs public et privé pour la fourniture de biens et de services, mieux gérer la diversité et mobiliser les ressources humaines et naturelles au service des objectifs et des aspirations de développement de tous.

L'omniprésence de la pauvreté en Afrique malgré la récente croissance exige aussi une approche novatrice. Dans la plupart de nos pays, les initiatives de lutte contre la pauvreté se sont principalement concentrées sur les sphères économique et sociale, alors que de nombreux signes montrent que donner aux pauvres la possibilité d'utiliser la loi pour protéger et faire avancer leurs droits en tant que citoyens et acteurs économiques est un élément fondamental de la lutte contre la pauvreté. Vous entendrez donc les représentants de la Commission sur la démarginalisation des pauvres par le droit, qui vous aideront à mieux apprécier les questions en jeu et les avantages

potentiels pour le développement de l'octroi à l'immense majorité des pauvres en Afrique la protection offerte par différents instruments et normes juridiques.

De plus en plus en Afrique, d'autres difficultés compromettent les efforts que nous déployons actuellement pour susciter une croissance génératrice d'emplois, améliorer la gouvernance et créer des richesses. Bien qu'il s'agisse d'un défi à long terme, le changement climatique a des effets qui sont perceptibles aujourd'hui, et parce que l'Afrique est l'une des régions les plus exposées à ces derniers, nous devons agir afin de les atténuer, de nous y adapter et d'acquérir la technologie et les ressources dont nous avons besoin pour les combattre efficacement.

En Afrique, ce sont les populations démunies - celles qui vivent aux abords des déserts, dans les petits villages de pêcheurs à proximité des lacs et fleuves qui s'assèchent - qui ressentiront le plus douloureusement les effets du changement climatique. Le changement climatique peut en effet ralentir les progrès généraux accomplis dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). C'est pourquoi la CEA a pris la direction du combat à mener contre le changement climatique. Nous avons ainsi fourni un appui technique aux pays africains qui ont participé aux travaux de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques qui s'est tenue récemment à Bali (Indonésie). Je tiens à cet égard à vous informer officiellement de la création future à Addis-Abeba, en collaboration avec l'Institut indien de l'énergie et des ressources, du Centre africain pour la politique en matière de climat. M Rajendra Pachauri, Président du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), auquel vient d'être décerné le Prix Nobel de la paix pour récompenser l'action menée dans ce domaine, a été nommé à la tête de ce centre. La cérémonie de conclusion du Mémorandum d'accord entre la CEA et le Centre se déroulera lors de la Conférence des ministres.

La hausse des prix des produits alimentaires et des cours du pétrole brut ont également des conséquences néfastes pour les économies des pays africains. L'augmentation des prix des produits de base, à laquelle on a imputé les troubles sociaux qui ont agité plusieurs pays africains, pourrait également éroder les succès dans la réalisation des cibles des OMD relatifs à la faim. Bien que les facteurs qui influent sur la demande, notamment la consommation accrue de produits alimentaires dans les économies productrices, et sur l'offre, notamment l'abandon de l'utilisation des sols pour les cultures vivrières au profit des biocarburants, aient pu être mis au jour, nous devons faire preuve d'ingéniosité pour juguler ce problème qui touche aussi bien les populations urbaines que rurales, mais de façons différentes. Les cours du pétrole brut, qui ont récemment grimpé à 110 dollars le baril, ont eux aussi des implications à court terme pour les producteurs et les consommateurs. L'enjeu est d'assurer un juste équilibre entre les besoins alimentaires et énergétiques actuels et les avantages susceptibles d'être retirés dans l'avenir d'une production accrue de ces biens.

La présente réunion se penchera également sur la statistique, le commerce, les finances, ainsi que sur la science et la technologie. Il est crucial de disposer de statistiques et de données complètes pour suivre les progrès accomplis en matière de développement économique, social et humain, mais pour produire des statistiques crédibles et fiables, nous devons renforcer nos capacités communes pour générer les données dont nous avons besoin pour la prise de décision et la planification fondées sur des données concrètes.

La présente réunion a permis de redorer le blason de la CEA dans le domaine des statistiques et je suis heureux de vous faire savoir que l'établissement du Centre africain de la statistique en tant que programme à part entière de la Commission nous a permis de faire des

pas de géant dans ce domaine. Le Centre a fait montre de dynamisme dans plusieurs domaines, notamment la coopération technique et le renforcement des capacités, ainsi que la coordination et l'harmonisation des activités de développement de la statistique en étroite collaboration avec l'Union africaine, la Banque africaine de développement et les Amis de la CEA.

S'agissant du commerce, le défi à relever consiste à mettre en place des structures de production, à asseoir l'infrastructure requise pour faciliter le commerce et à veiller à ce que les règles commerciales favorisent le développement. Ce sont là les objectifs qui sont au cœur de l'initiative Aide pour le commerce, à laquelle la CEA participe avec d'autres partenaires. Elle devrait permettre de mobiliser des ressources supplémentaires pour combler le fossé entre les ressources et les besoins au niveau national, sans pour autant constituer un moyen de détourner l'appui censé aller à d'autres secteurs.

Parallèlement au cycle de Doha de l'OMC, qui a connu un net ralentissement, de nombreux pays africains négocient actuellement des accords de partenariat économique (APE) avec l'Union européenne. Sous la pression de négociations inachevées et des délais qui approchent, la solution adoptée dans bien des cas a été de signer des accords provisoires. Or ces accords, comme tels, laissent en suspens de nombreuses questions. Il faut par ailleurs garder à l'esprit que, l'objectif général de l'Afrique étant de renforcer l'intégration régionale, les négociations, quelle qu'en soit l'issue, devraient tendre vers cet objectif.

Avoir accès à des ressources adéquates grâce à l'aide, aux investissements, aux prêts, aux envois de fonds et à d'autres instruments de financement reste important pour l'Afrique. À cet égard, nous devons continuer à étudier certaines questions clefs comme la quantité et l'efficacité de l'aide, la responsabilité mutuelle face aux engagements, la nature des investissements, l'impact des remises de dette et le juste équilibre entre les inconvénients de l'exode des compétences et les avantages des envois de fonds. Le Rapport économique sur l'Afrique de cette année, qui sera lancé lors de la réunion ministérielle, traite plus en détail de la question du financement du développement. Cette réunion vous donnera aussi l'occasion de procéder à un examen régional de la question du financement du développement, en prélude à l'examen à l'échelle mondiale de la mise en œuvre du Consensus de Monterrey, prévu à Doha à la fin de l'année en cours. Comme vous le savez sûrement, la troisième Conférence ministérielle africaine sur le financement du développement, prévue à Kigali à la fin de cette année, portera sur la question de changements climatiques.

La science et la technologie ont également un rôle clef dans la transformation des économies africaines. Les chefs d'État et de gouvernement africains ont souligné l'importance de ce secteur en en faisant le thème de leur sommet de janvier 2007. Nous avons donné suite à cette initiative en organisant, en collaboration avec l'Union africaine et l'UNESCO, une conférence sur le partenariat scientifique avec l'Afrique, qui visait à rendre opérationnelles les initiatives existantes et à réfléchir sur la façon de mieux associer les chercheurs africains aux initiatives et projets scientifiques mondiaux. Il s'agissait également d'établir un contact direct entre les scientifiques, d'une part, et les décideurs et les parlementaires, d'autre part, en vue d'amorcer un dialogue constructif entre ces deux groupes.

Le Rapport annuel de la CEA, qui vous sera présenté ultérieurement, contient des détails sur la mise en œuvre du programme de travail de la Commission, l'amélioration de ses méthodes de travail et la création de structures visant à améliorer la qualité des services. Suite à la résolution adoptée par les ministres l'année dernière, les sept organes subsidiaires de la Commission ont été mis en place et plusieurs d'entre eux ont déjà tenu leur première réunion. Les progrès réalisés sont manifestes dans les bureaux sous-régionaux de la CEA, qui ont tiré

parti des ressources supplémentaires mises à leur disposition à titre exceptionnel par l'Assemblée générale des Nations Unies pour améliorer l'exécution des programmes et renforcer leurs activités opérationnelles menées en partenariat avec les communautés économiques régionales. À cet égard, ils ont élaboré des programmes de travail pluriannuels et établi des mémorandums d'accord avec les CER.

La CEA entend continuer à jouer un rôle de premier plan, notamment en tant que dépositaire des connaissances en matière de réflexion sur le développement en Afrique. Dans le cadre de notre initiative de gestion des connaissances, nous avons créé un portail afin d'acquérir, organiser et partager les connaissances tant au niveau du personnel de la CEA que de nos clients et partenaires de façon efficace et facile à gérer. Notre plateforme de gestion des connaissances est un centre de ressources accessible en ligne où plusieurs communautés de pratique trouveront des informations relatives aux faits nouveaux et aux différentes manifestations organisées, ainsi que des publications, et où les membres de ces communautés auront également la possibilité d'engager des débats et d'échanger des informations. Le renforcement des réseaux informatiques existants a déjà permis de relier les bureaux sous-régionaux avec le siège de la CEA et ce dernier sera à son tour intégré dans un réseau commun à l'UA et aux communautés économiques régionales.

Conformément à l'esprit de partenariat renforcé entre la CEA et la Commission de l'UA, elles ont toutes les deux étroitement collaboré dans le cadre de l'organisation de cette réunion, tandis que la Banque africaine de développement reste notre partenaire privilégié dans un certain nombre de domaines. Les trois institutions mènent régulièrement des consultations, et élaborent et exécutent des programmes communs dans différents domaines, tels que le suivi de la situation économique du continent africain, l'environnement, l'égalité des sexes, la paix et la sécurité, l'intégration régionale, le commerce, la science et la technologie, la statistique et les questions liées à la réalisation des OMD. La CEA continue en outre à apporter un soutien crucial au Secrétariat du NEPAD et au Mécanisme d'évaluation intra-africaine. À ce jour, elle a fourni un appui technique à 22 missions du Mécanisme.

J'ai également le plaisir de vous annoncer que l'action de la CEA reçoit le soutien du système des Nations Unies sous l'impulsion du Secrétaire général de l'ONU, qui a mis sur pied le Groupe de pilotage pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement en Afrique et des groupes de travail connexes. Le Secrétaire général a également convoqué une réunion de haut niveau, qui doit se tenir le 22 septembre 2008, afin d'appeler l'attention sur la réalisation des OMD en Afrique. La CEA travaille également en étroite collaboration avec les autres organismes des Nations Unies afin de renforcer la coordination des activités menées par les Nations Unies en Afrique par le biais d'un mécanisme de consultation régional renforcé à l'appui des activités de l'Union africaine et du NEPAD. La Vice-Secrétaire générale de l'ONU a d'ailleurs présidé la huitième réunion du Mécanisme de coordination régional, qui s'est tenue à Addis-Abeba en novembre 2007.

La CEA a poursuivi ses efforts visant à renforcer les partenariats qu'elle entretient avec ses partenaires bilatéraux afin d'appuyer le développement de l'Afrique. Nous sommes extrêmement reconnaissants du soutien apporté par ceux-ci et nous félicitons à cet égard de la signature à la fin de 2007 d'un mémorandum d'accord avec nos partenaires du fonds de gestion commune. Nous espérons qu'à terme, cette instance regroupera l'ensemble de nos partenaires bilatéraux.

Le rapport final de l'évaluation extérieure de l'Institut africain de développement économique et de planification (IDEP), ainsi que les recommandations du Conseil d'administration de l'IDEP, vous seront présentés pour examen, de même que le projet de cadre stratégique pour la période 2010-2011. Vos vues à ce sujet nous seront d'une grande utilité.

Pour conclure, je tiens à souligner que malgré les progrès importants qu'elle a réalisés, l'Afrique a besoin d'une direction résolue et cohérente pour faire face aux défis qui l'attendent. En tant qu'experts techniques, vous avez un rôle de premier plan à jouer à cet égard en formulant des solutions novatrices et réalisables pour relever ces défis. En effet, notre objectif commun doit être de mobiliser les ressources régionales afin que le XXI^e siècle soit le siècle de l'Afrique.

Je vous souhaite de tenir des débats fructueux et vous remercie de votre attention.